

## Document d'informations clés

### OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

# R-co OPAL 4Change Global Trends C EUR

## PRODUIT

**Nom du produit :** R-co OPAL 4Change Global Trends

**Code ISIN :** FR0010035592 ( Part C EUR )

**Nom de l'initiateur du PRIIPS :** Rothschild & Co Asset Management

**Site Internet :** <https://www.am.eu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et réglementée par l'AMF.

**Date de production du document d'informations clés :** 13/03/2026

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

### Type

OPCVM, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)

### Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le FCP sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des parts à l'initiative des porteurs. Par ailleurs, la société de gestion du FCP peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, décider de proroger, de dissoudre de manière anticipée ou de liquider le FCP.

### Objectifs

OPCVM de classification « actions internationales », le FCP a pour objectif de gestion, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence, MSCI Daily TR Net World en euro, dividendes nets réinvestis, en investissant dans des OPC (y compris les OPC cotés / ETF) exposés aux tendances structurelles liées au développement durable que sont la transition énergétique, la gestion des ressources naturelles et le développement humain, et sélectionnés dans le cadre d'un processus d'investissement prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Aucune des thématiques d'investissement n'est structurellement privilégiée mais certains choix ponctuels sont réalisés selon les anticipations de la société de gestion.

Le FCP investira dans des OPC qui ont, pour 90% de la poche investie en OPC : le label d'Etat ISR ; ou respectent eux-mêmes les critères quantitatifs issus de ce label : une réduction de 20% de leur univers d'investissement après élimination des moins bonnes notations ESG ou une note ESG supérieure à la note de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées, ainsi qu'un taux d'analyse ou de notation supérieur à 90% en nombre d'émetteurs ou en capitalisation de l'actif net de l'OPC.

Les OPC retenus feront l'objet d'une due diligence complète s'appuyant sur les réponses à notre questionnaire propriétaire et nos échanges. Elle comprend : (i) l'évaluation de l'intégration des sujets extra-financiers au sein des sociétés de gestion et l'évaluation de leur politique d'engagement ; (ii) l'environnement opérationnel des OPC ; (iii) le processus d'investissement des OPC et la capacité à reproduire leurs performances, une analyse quantitative par rapport à ses pairs et/ou indicateur de référence, et le caractère durable du processus d'investissement.

Les ETF sont sélectionnés grâce à une due diligence portant sur des critères qualitatifs (nature de la réplique, structure réglementaire, etc.) et quantitatifs (TER, tracking error, etc.). Les OPC monétaires font l'objet d'une revue des documents et métriques suivantes : le prospectus, le rapport annuel audité, l'inventaire de portefeuille, le passif du fonds et les performances.

Par ailleurs, les OPC sélectionnés sont en ligne avec les standards de qualité du label belge Towards Sustainability pour au moins 90% de la poche investie en OPC. Pour la quote-part restante, ils respectent l'approche durable de l'article 8 ou 9 du Règlement SFDR.

Il est possible que le processus de sélection extra-financière entraîne une potentielle incohérence entre les stratégies extra-financières des fonds sous-

jacents, du fait qu'ils peuvent disposer d'approches de prise en compte de critères ESG différentes (critères, analyses, pondérations ou objectifs mesurables différents).

Le FCP peut en particulier être investi : (i) entre 90 et 100% en OPC et OPC cotés/ETF spécialisés sur les tendances structurelles liées au développement durable, dont 80% minimum classés actions, et (ii) entre 0 et 10% en OPC et OPC cotés/ETF dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et en OPC « monétaires ».

Par ailleurs, le FCP peut investir jusqu'à 50% maximum de son actif dans des OPC et OPC cotés/ETF spécialisés dans les pays hors OCDE (y compris les pays émergents) et 50% maximum de son actif dans des OPC et OPC cotés/ETF spécialisés sur les petites capitalisations (incluant les micro capitalisations). Le FCP pourra également être exposé au risque de change à hauteur de 100% maximum de l'actif.

Le FCP peut par ailleurs intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gestionnaire pourra intervenir sur le risque d'action et de change, de manière discrétionnaire, et ces interventions pourront être effectuées à titre de couverture du portefeuille uniquement, principalement dans un objectif technique et d'ajustement du portefeuille. L'exposition globale, y compris via les instruments dérivés, sera limitée à une fois l'actif. L'utilisation des produits dérivés n'altérera pas la qualité extra-financière du portefeuille.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette part est une part de capitalisation.

### Investisseurs de détails visés

Ce FCP s'adresse aux investisseurs qui souhaitent disposer d'un support d'investissement en multigestion, ayant une démarche d'investissement durable, et offrant, en fonction des opportunités de marché, une allocation en OPC actions spécialisés dans les tendances structurelles liées au développement durable.

Non éligible aux US Persons.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

### Informations pratiques

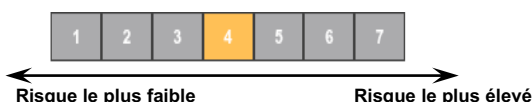
Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild & Co Martin Maurel, dont le nom commercial est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions internationales.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

#### Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Impact des techniques telles que des produits dérivés** : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

#### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	5 790 €	5 300 €
	Rendement annuel moyen	-42,05 %	-11,91 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 670 €	8 930 €
	Rendement annuel moyen	-23,32 %	-2,24 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	9 890 €	12 370 €
	Rendement annuel moyen	-1,08 %	4,34 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	14 910 €	15 020 €
	Rendement annuel moyen	49,11 %	8,47 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 12/2021 et 12/2025. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 04/2020 et 04/2025. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025.

Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

## QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

#### Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
<b>Coûts totaux</b>	542 €	1 919 €
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	5,49 %	3,25 %

(\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,59 % avant déduction des coûts et de 4,34 % après cette déduction.



Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 €
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
<b>Coûts récurrents prélevés chaque année</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	2,47 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	240 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

**Période de détention recommandée : 5 ans** justifiée principalement par son positionnement sur le marché des actions internationales.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 11h00 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les parts inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un plafonnement des rachats (« gate ») pourrait être décidé à titre provisoire par la Société de Gestion, si des circonstances exceptionnelles l'exigent et dans l'intérêt des porteurs. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus.

Par ailleurs, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la mise en œuvre d'un mécanisme dit de « swing pricing » sera appliqué par la Société de Gestion à compter du 16 avril 2026, en cas de souscriptions nettes ou de rachats nets importants sur l'ensemble des classes de parts de l'OPC, dépassant un seuil préétabli par la société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, et ce dans l'intérêt des porteurs. Ainsi la valeur liquidative sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus.

#### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : [clientserviceteam@rothschildandco.com](mailto:clientserviceteam@rothschildandco.com)

#### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/i/investissement-responsable/documents-utiles/>

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.